

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 février 2018

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Vente de la propriété municipale située 11 rue Michel Charaire**

Rapporteur : Patrice Pattée

La ville de Sceaux est propriétaire d'un pavillon situé 11 rue Michel Charaire, acquis en 1984 par voie d'expropriation, dans le cadre de l'aménagement du quartier Charaire. A l'époque, une partie du terrain a été affectée à l'opération Charaire et le pavillon a été préservé ainsi qu'une partie de son jardin.

Ce pavillon a été longtemps affecté à l'association *Vers la vie l'éducation des jeunes* (AVVEJ), qui assure notamment des missions de protection d'enfants et adolescents en difficulté dans leur milieu familial. L'association a quitté les lieux en décembre 2017.

La Ville n'ayant pas d'utilité à conserver la propriété de ce pavillon, sa vente peut être envisagée.

La société d'économie mixte (SEM) Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, anciennement SEMA Sceaux, qui a repris les activités des anciens offices de l'habitat de Bourg-la-Reine et de Sceaux, a besoin de rassembler ses deux implantations sur un seul site. Le pavillon du 11 rue Michel Charaire correspond à ses besoins.

Il est donc proposé de céder le bien à la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, au prix de 965 700 €, conformément à l'avis de France Domaines en date du 9 octobre 2017 et à la marge de négociation qu'il autorise. La maison a une superficie de plancher de 185 m<sup>2</sup> sur un terrain de 341 m<sup>2</sup>.

Il est ainsi proposé au conseil municipal de bien vouloir :

- constater la désaffectation du bien ;
- décider le déclassement de la propriété située 11 rue Michel Charaire ;
- décider la vente de la propriété située 11 rue Michel Charaire et cadastrée section M n°72, pour une superficie de 341 m<sup>2</sup>, à la société d'économie mixte Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, au prix de 965 700 euros, hors droit et hors charges ;
- autoriser le maire à signer tous documents afférents à la procédure de cession.